

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/1525/Corr.1
18 novembre 1950

FRANCAIS

Cinquième session

Point 60 de l'ordre du jour

DEVELOPPEMENT D'UN PROGRAMME DE VINGT ANS DESTINE A

ASSURER LA PAIX PAR L'ACTION DES NATIONS UNIES

Union des Républiques socialistes soviétiques: Projet de résolution

Rectificatif n° 1

Le paragraphe 1 du dispositif doit se lire comme suit:

1. D'exprimer son approbation de ce que la question relative au développement d'un programme de vingt ans destiné à assurer la paix a été soulevée.

RECEIVED

NOV 29 1950

UNITED NATIONS
ARCHIVES